

TABLE DES MATIÈRES

Message de la direction aux actionnaires	4
Rapport de gestion	6
Résultats consolidés	14
Bénéfices non répartis consolidés	15
Bilan consolidé	16
Flux de trésorerie consolidés	18
Notes complémentaires	20
Responsabilité de la direction	42
Rapport des vérificateurs	43

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE, À TOUT POINT DE VUE

Chers actionnaires,

À la clôture de l'exercice financier 2007, Uniprix inc. a déclaré des revenus totaux de 94 816 000 \$ et un bénéfice net de 2 818 000 \$.

Nous n'aurions sans doute jamais pu choisir meilleur cadeau pour célébrer fièrement le 30^e anniversaire du plus important regroupement de pharmaciens et pharmaciennes indépendants au Québec!

Nous avons d'autant plus raison de nous réjouir que ce nouveau sommet historique a été atteint alors que la conjoncture économique s'avérait relativement difficile.

En effet, le ralentissement économique aux États-Unis a généré un climat d'incertitude au Canada et tous les secteurs d'activité, y compris le commerce de détail, doivent aujourd'hui composer avec une certaine morosité des marchés.

Au-delà de ces menaces de récession toutefois – et de manière beaucoup plus immédiate – nous avons su déployer toutes nos énergies et toutes nos ressources pour faire face à une concurrence qui, tout au long de l'année, s'est avérée plus déterminée et plus féroce que jamais auparavant.

Le paysage concurrentiel

Au fil de ses trente ans d'histoire, et grâce à l'engagement des pharmaciens et pharmaciennes actionnaires, le groupe Uniprix a réussi à se tailler une place enviable dans le domaine de la pharmacie de détail au Québec.

À preuve, l'augmentation soutenue de nos revenus et de nos bénéfices, l'engagement actif des pharmaciens et pharmaciennes dans leurs milieux respectifs, et, surtout, la satisfaction et la fidélité de nos clientèles dans toutes les régions du Québec.

Cette position et ces parts de marché font évidemment l'envie des concurrents de tout acabit, que ce soit les chaînes de pharmacies ou encore les grandes surfaces. Mais, depuis 30 ans, les pharmaciens et pharmaciennes actionnaires d'Uniprix inc. ont toujours réussi à composer avec cette concurrence en misant sur leurs qualités individuelles et sur la force collective que constitue leur regroupement.

Depuis quelque temps toutefois, nous assistons à une véritable surenchère de moyens, de tactiques et de stratégies déployés par nos principaux concurrents afin de s'accaparer des parts de marché lucratives ou des établissements particulièrement rentables, et ainsi assurer l'expansion de leurs bannières.

Facteur aggravant, de nombreux pharmaciens et pharmaciennes décident ou envisagent de prendre leur retraite et, le cas échéant, de vendre leur établissement. Or, parallèlement, la pénurie de pharmaciens ne se résorbe pas, et la relève ne se manifeste pas non plus.

Dans cette conjoncture, il ne faut sans doute pas s'étonner de constater que les concurrents du groupe Uniprix mènent une véritable campagne de maraudage auprès de nos actionnaires, que ce soit pour les inciter à changer de bannière ou pour les convaincre de céder leur fonds de commerce.

Le défi du changement

La direction d'Uniprix inc. ne pouvait et ne peut pas demeurer les bras croisés devant cette attaque frontale contre les acquis de ses pharmaciens et pharmaciennes actionnaires qui constituent les bases même du développement et du succès de notre regroupement.

Notre « riposte » a revêtu diverses formes et mobilisé beaucoup d'énergie et de ressources tout au long de 2007 : recrutement de pharmaciens et de pharmaciennes chez des concurrents, gestion (temporaire) de pharmacies, transferts de propriété, etc. De manière proactive, Uniprix inc. s'est également enrichie par l'arrivée de quatre nouvelles pharmacies affiliées à Uniprix et de trois autres affiliées à Unipharm. D'autres nouvelles ouvertures sont prévues pour 2008.

Simultanément, la direction d'Uniprix inc. s'est souciée de consolider et de valoriser les acquis, les services et les programmes qui constituent la raison d'être de notre regroupement et le fondement même de notre réussite : bonification de l'entente avec McKesson Canada, implantation plus étendue du programme Aéroplan, déploiement du programme de gestion de prix Unilab, etc.

Toute cette activité, il va sans dire, a bouleversé le quotidien du siège social, si ce n'est celui de plusieurs pharmaciens et pharmaciennes actionnaires. Tant et si bien que quelques-uns ont tenu à faire part, publiquement, de leurs doléances envers le groupe Uniprix et sa direction.

Tout en déplorant les méthodes utilisées par ces actionnaires, nous avons pris bonne note de leurs critiques et commentaires tout comme, par ailleurs, nous prêtons une oreille des plus attentives aux demandes et suggestions de chaque pharmacien et pharmacienne actionnaire d'Uniprix inc.

À cet effet, nous veillons d'ailleurs à multiplier les occasions de rencontres et de discussions, comme en témoignent l'assemblée générale annuelle, les assemblées générales extraordinaires et la tournée québécoise effectuée au cours de l'année.

Au siège social, l'équipe qui contribue au succès des bannières Uniprix, Unipharm, Clinique Santé et Uniclinique est très attentive aux changements qui affectent nos clientèles et notre industrie. C'est d'ailleurs là l'une des forces incontestables du groupe Uniprix : notre attention aux besoins des consommateurs et à ceux des pharmaciens et pharmaciennes indépendants.

Cette force nous a permis d'atteindre de nouveaux sommets pour l'exercice financier 2007. Elle doit maintenant nous permettre de poursuivre la réflexion et la discussion sur les changements qui s'imposent afin de faire d'Uniprix inc. un regroupement toujours plus pertinent et toujours mieux adapté aux besoins de ses actionnaires et de ses clients.



Normand Bonin

Président du conseil d'administration



François Castonguay

Président et chef de la direction



INTRODUCTION

Après 30 années d'activité, les pharmaciens et pharmaciennes actionnaires d'Uniprix peuvent légitimement être très fiers de la place qu'occupe leur regroupement dans le domaine de la pharmacie de détail au Québec.

Au fil des ans, ils y ont consacré beaucoup de ressources et surtout beaucoup d'énergie, tant pour assurer le développement de leurs points de vente respectifs que pour répondre aux besoins et aux attentes de leurs clientèles.

Leur regroupement a joué un rôle moteur tout au long de ces années, tant et si bien qu'Uniprix affiche aujourd'hui des revenus et des bénéfices records, un résultat attribuable à la conjugaison optimale des efforts individuels des pharmaciens et pharmaciennes actionnaires et des initiatives collectives déployées par Uniprix.

Ce succès, il va sans dire, a attiré l'attention et suscité l'envie des concurrents d'Uniprix qui, depuis de nombreuses années, multiplient les efforts pour s'approprier des parts de marché dans un domaine en constante évolution.

Toute une panoplie de moyens sont mis en œuvre à cette fin, mais il est aujourd'hui notoire que les points de vente exploités par les pharmaciens et pharmaciennes actionnaires d'Uniprix constituent des cibles de choix en raison de leur emplacement et, surtout, de l'achalandage qu'ils génèrent.

Nous assistons ainsi à un véritable maraudage de nos points de vente et à une surenchère d'incitations (essentiellement financières), qui visent l'appropriation des acquis développés par Uniprix et ses pharmaciens et pharmaciennes actionnaires.

Nous ne pouvons évidemment être indifférents à ces manœuvres, ni demeurer les bras croisés. Uniprix mobilise donc beaucoup d'énergie et de ressources afin de protéger et consolider ses acquis, soutenir ses actionnaires et perpétuer son modèle d'affaires.

Au cours du seul exercice financier 2007, nous avons ainsi dû exercer notre droit de premier refus en plusieurs occasions afin de préserver nos acquis et assurer une transition harmonieuse, dans le meilleur intérêt d'Uniprix et des pharmaciens concernés.

Tous ces efforts ont porté des fruits : au 31 décembre 2007, Uniprix comptait 195 pharmacies affiliées, comparativement à 193 au 31 décembre 2006.

Dans le même ordre d'idées, nous devons souligner que le 31 décembre 2007 marquait également la clôture de la première année complète d'exploitation d'Unidis ULC, la coentreprise constituée avec notre partenaire McKesson Canada.

Depuis sa constitution, Unidis a fait, au mois de décembre 2006, l'acquisition de deux pharmacies; et de trois, au cours de l'exercice financier 2007.

*Plus que jamais,
Uniprix, c'est... « La » grande
pharmacie de quartier!
Ce sont généralement
des points de vente de 5 000
à plus de 10 000 pieds carrés
qui, en plus d'une officine
d'importance, comptent une
partie commerciale dont
l'impact est certain.*



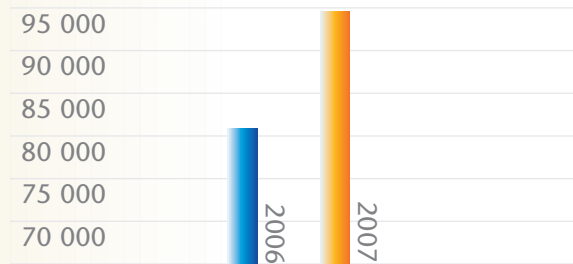
FAITS SAILLANTS

À la clôture de l'exercice financier 2007, les revenus totaux d'Uniprix s'élevaient à 94 816 000 \$. Ce résultat représente une augmentation de 13 811 000 \$, ou 17 %, comparativement aux résultats de l'exercice financier 2006, alors que les revenus totaux s'élevaient à 81 005 000 \$.

Cette augmentation est principalement attribuable aux revenus générés par la coentreprise Unidis, aux revenus provenant de notre entente de distribution conjointe avec McKesson Canada, et aux revenus liés à des projets d'aménagement de points de vente qu'Uniprix a réalisés au cours de l'exercice financier 2007.

REVENUS TOTAUX

(en milliers de dollars)



Les frais d'exploitation ont augmenté de 16,8 % au cours de l'exercice financier 2007, et s'établissaient à 90 172 000 \$ au 31 décembre 2007, comparativement à 77 219 000 \$ au 31 décembre 2006.

Unipharm regroupe des pharmacies affiliées de surface intermédiaire qui offrent une grande variété de produits. Ces points de vente ont pignon sur rue dans des quartiers où ils se démarquent par la qualité du service offert à la clientèle.



REVENUS TOTAUX (SUITE)

Cette augmentation des frais d'exploitation n'en demeure pas moins légèrement inférieure à l'augmentation des revenus, de telle sorte qu'à la clôture de l'exercice financier 2007, le bénéfice avant impôts sur les bénéfices s'élevait à 4 644 000 \$, soit une augmentation de 858 000 \$, ou 22,7 %, par rapport à l'exercice financier 2006.

Pour l'exercice financier 2007, ce bénéfice avant impôts sur les bénéfices a été affecté, en partie, par une charge pour créances douteuses d'un montant de 1 399 000 \$, par une provision pour perte éventuelle sur placements d'un montant de 243 000 \$ et par une perte de valeur des écarts d'acquisition d'un montant de 550 000 \$.

Le coût des produits et services a augmenté de 15 % par rapport à l'exercice financier 2006, ce qui est cohérent avec l'augmentation des revenus enregistrée à la clôture de l'exercice financier 2007. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des coûts des projets d'aménagement réalisés en 2007, ainsi qu'à l'augmentation des achats de produits en ventes spéciales.

Pour l'exercice financier 2007, les frais de vente et d'administration totaux s'élevaient à 5 580 000 \$ comparativement à 3 795 000 \$ pour l'exercice financier 2006. Une partie importante de cette hausse est liée à l'exploitation de cinq pharmacies par la coentreprise Unidis.

Les frais de financement nets ont augmenté de 546 000 \$ et s'établissaient à 1 524 000 \$ pour l'exercice financier 2007. Cette hausse est une conséquence directe de l'augmentation du service de la dette. Au cours de l'exercice financier 2007 en effet, Uniprix a procédé à l'acquisition de trois pharmacies, par l'intermédiaire d'Unidis, ainsi qu'à l'acquisition de propriétés immobilières. De plus, Uniprix a consenti pour plus de 23 000 000 \$ en nouveaux prêts à des pharmaciens et pharmaciennes actionnaires, ce qui représente un montant sans précédent dans l'histoire de la société. Ces transactions ont été conclues dans le seul but de protéger les acquis d'Uniprix face à la sollicitation agressive entreprise par nos concurrents auprès de nos pharmaciens et pharmaciennes actionnaires.

En scellant un partenariat très prometteur, Clinique Santé et le groupe Uniprix ont réuni le plus grand nombre de pharmaciennes et de pharmaciens-proprétaires du Québec au sein de ce qui était déjà le plus important regroupement d'indépendants. Et pour cause : au Québec, c'est le groupe Uniprix qui comprend le mieux, et qui respecte le plus le statut des indépendants.

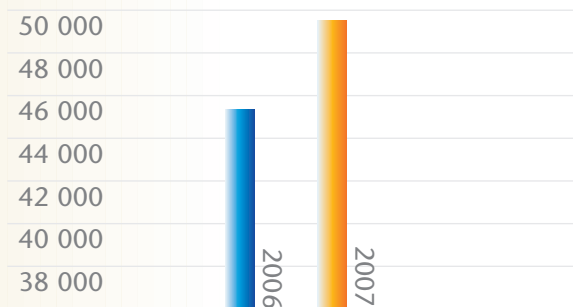


REVENUS TOTAUX (SUITE)

Les dépenses liées aux services aux membres, à la publicité et au marketing ont augmenté de 9 %, passant de 45 739 000 \$ pour l'exercice financier 2006 à 49 872 000 \$ pour l'exercice financier 2007.

SERVICES AUX MEMBRES, PUBLICITÉ ET MARKETING

(en milliers de dollars)



En 2007, plus de 8 millions de produits de la marque privée Option+ se sont retrouvés dans les foyers québécois. En moyenne, c'est plus de un produit acheté par Québécois!



BÉNÉFICES

L'exercice financier 2007 a permis à Uniprix de réaliser un bénéfice net de 2 818 000 \$, comparativement à 2 225 000 \$ pour l'exercice financier 2006.

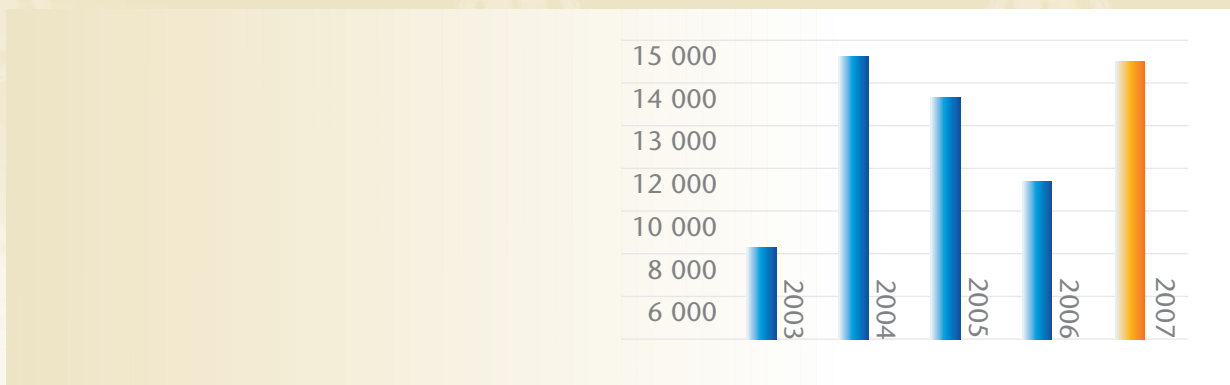
Cette impressionnante augmentation de 593 000 \$, ou 27 %, reflète bien l'année exceptionnelle qu'a connue Uniprix, et constitue un autre sommet historique pour notre entreprise.

Tout au long de l'année, Uniprix a su tirer profit d'un marché éminemment compétitif pour continuer à se démarquer de la compétition, valoriser ses avantages concurrentiels et ainsi rehausser sa rentabilité. Cette rentabilité, toujours plus intéressante, nous a permis par ailleurs de négocier avec nos partenaires financiers afin d'obtenir les facilités de crédit nécessaires à la protection de nos acquis et au soutien de nos pharmaciens et pharmaciennes actionnaires alors qu'ils s'apprentent à prendre la relève de leurs collègues.

À la clôture de l'exercice financier 2007, le bénéfice par action d'Uniprix s'élevait à 14 507 \$, comparativement à 11 647 \$ pour l'exercice financier 2006.

BÉNÉFICES PAR ACTION

(en dollars)



Uniprix est partenaire d'Aéroplan, un programme de fidélisation très bien implanté au Québec qui offre d'excellents résultats. Ainsi, depuis son entrée en vigueur, la valeur du panier moyen de la clientèle qui utilise le programme Aéroplan dépasse de 50 % celle des non-utilisateurs, ce qui constitue un puissant outil marketing pour la bannière Uniprix!

aeroplan

aeroplan

aeropl

ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Au cours de l'exercice financier 2007, par l'intermédiaire de la coentreprise Unidis, Uniprix a procédé à l'achat de trois pharmacies, alors qu'elle en avait déjà acquis deux au mois de décembre 2006. Au 31 décembre 2007, Uniprix avait investi directement 3 879 000 \$ dans l'achat de ces trois pharmacies, alors que les deux pharmacies acquises au mois de décembre 2006 représentaient un investissement de 5 665 000 \$.

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE DESTINÉE À LA VENTE

Au cours de l'exercice financier 2007, Uniprix a acquis trois immeubles et une participation dans un quatrième immeuble. La société y a investi 2 119 000 \$ en liquidités. L'un de ces immeubles est actuellement destiné à la vente.

TRÉSORERIE

Les activités d'exploitation d'Uniprix au cours de l'exercice financier 2007 ont généré des liquidités de 4 703 000 \$, montant auquel s'ajoute un financement net d'environ 23 652 000 \$ obtenu auprès de partenaires financiers.

Ce flux de liquidités a été utilisé principalement pour accorder des prêts à des pharmaciens et pharmaciennes actionnaires, pour un montant de 22 831 000 \$, net des encaissements de placements, pour acquérir des pharmacies, pour un montant de 3 879 000 \$, et des propriétés immobilières, pour un montant de 2 119 000 \$.

L'afflux de nouvelles liquidités et l'utilisation des liquidités disponibles au début de l'exercice financier 2007 se soldent par une augmentation de 2 402 000 \$ du découvert bancaire qui s'établissait à 3 963 000 \$ au 31 décembre 2007.

Grâce à son concept dermo-cosmétiques exclusif, Uniprix continue de se démarquer dans un marché en pleine évolution. Les consommatrices font ainsi d'Uniprix une « destination » qu'elles associent au mieux-être et à la santé.



SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2007, l'actif consolidé d'Uniprix s'élève à 103 720 000 \$, en hausse de 31 900 000 \$ par rapport au 31 décembre 2006.

Cette augmentation s'explique principalement par les montants investis auprès des pharmaciens et pharmaciennes actionnaires, qui ont atteint un sommet en 2007, par les acquisitions de pharmacies et celles de propriétés immobilières.

Le passif de la société a également subi une augmentation, de 29 254 000 \$, et s'établissait à 83 907 000 \$ au 31 décembre 2007, comparativement à 54 653 000 \$ au 31 décembre 2006. Sous l'effet conjugué de cette augmentation du passif et de la hausse de l'actif, les capitaux propres d'Uniprix ont augmenté de 2 646 000 \$ et s'élevaient à 19 813 000 \$ au 31 décembre 2007, comparativement à 17 167 000 \$ au 31 décembre 2006.

À la clôture de l'exercice financier 2007, les ratios financiers d'Uniprix affichaient une importante fluctuation par rapport au 31 décembre 2006. Ainsi, le ratio consolidé « emprunts/capitaux propres » s'établit à 4,2 :1, comparativement à 3,2 :1 au 31 décembre 2006 et 3,6 :1 au 31 décembre 2005. Ce ratio reflète le fait qu'en 2007, comparativement aux exercices financiers antérieurs, une part plus importante de la hausse de l'actif a été financée par des tiers.

Uniprix ne respecte pas les ratios imposés par les institutions financières au 31 décembre 2007. Cependant, une nouvelle convention de crédit a été convenue avec les institutions bancaires.

Rx PharmaChoice *Advice for Life*

En 2007, le groupe Uniprix a conclu un partenariat avec la chaîne PharmaChoice (qui compte 259 points de vente au pays), ce qui a donné un rayonnement pan-canadien et une croissance marquée à la gamme de produits Option+.



RISQUES ET INCERTITUDES

Compte tenu du grand nombre de clients composant sa clientèle, Uniprix considère que le risque de crédit lié aux débiteurs est faible. Au 31 décembre 2007, aucun débiteur n'exposait la société à un risque de crédit important.

Les présents états financiers comprennent des montants fondés sur l'exercice de jugements ainsi que sur des estimations. L'information financière contenue ailleurs dans ce rapport annuel est conforme aux données présentées dans les états financiers consolidés, vérifiés par Behna, Cormier, Gougeon, Ouellette, S.E.N.C.R.L.



François Castonguay

Président et chef de la direction,
Chef des opérations financières par intérim

*Partenaire de l'un des stades sportifs les plus en vue au Québec,
Uniprix associe son nom à des installations où à la fois l'élite mondiale
et les amateurs de tous les âges peuvent s'exercer à leur sport préféré.*



RÉSULTATS CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	2007 \$	2006 \$
PRODUITS	<u>94 816</u>	<u>81 005</u>
FRAIS D'EXPLOITATION		
Coût des produits et services	29 837	25 849
Services aux membres, publicité et marketing	49 872	45 739
Frais de vente et d'administration	5 580	3 795
Frais de financement nets (note 20)	1 524	978
Créances douteuses (recouvrement)	1 399	(65)
Amortissement (note 21)	1 167	816
Provision pour perte éventuelle sur placements (note 8)	243	107
Perte de valeur des écarts d'acquisition (note 4)	550	-
	<u>90 172</u>	<u>77 219</u>
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	4 644	3 786
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (note 22)	<u>1 826</u>	<u>1 561</u>
BÉNÉFICE NET	<u>2 818</u>	<u>2 225</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	2007	2006
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	17 112	14 987
Bénéfice net	2 818	2 225
	<hr/>	<hr/>
	19 930	17 212
Impôt remboursable au titre de dividendes (note 5)	(172)	(100)
	<hr/>	<hr/>
SOLDE À LA FIN	19 758	17 112
	<hr/>	<hr/>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



AU 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

ACTIF**ACTIF À COURT TERME**

Débiteurs (note 6)	30 940	29 853
Impôts sur les bénéfices à recevoir	638	-
Stocks	1 501	870
Frais payés d'avance	307	317
Avances, sans intérêt	1 610	750
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 8)	9 970	7 454

	44 966	39 244
--	---------------	--------

PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE DESTINÉE À LA VENTE (note 7)

	613	-
--	-----	---

PLACEMENTS (note 8)

	25 805	7 005
--	--------	-------

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES (note 9)

	7 106	3 560
--	-------	-------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)

	5 236	4 819
--	-------	-------

FRAIS REPORTÉS (note 11)

	2 059	1 854
--	-------	-------

ACTIFS INCORPORELS (note 12)

	1 117	1 009
--	-------	-------

IMPÔTS FUTURS (note 22)

	1 976	2 354
--	-------	-------

ÉCARTS D'ACQUISITION (note 4)

	14 842	11 975
--	--------	--------

	103 720	71 820
--	----------------	---------------

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

AU 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)**PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

	2007	2006
	\$	\$
Découvert bancaire (note 13)	3 963	1 561
Emprunt bancaire (note 13)	13 565	18 555
Créditeurs (note 14)	15 322	13 841
Impôts sur les bénéfices à payer	-	792
Produits perçus d'avance	4 498	1 553
Dette à long terme, échéant au cours du prochain exercice (note 15)	<u>13 409</u>	<u>2 780</u>
	50 757	39 082
DETTE À LONG TERME (note 15)	25 411	6 687
PRODUITS D'EXCLUSIVITÉ REPORTÉS	<u>7 739</u>	<u>8 884</u>
	<u>83 907</u>	<u>54 653</u>

CAPITAUX PROPRES

CAPITAL-ACTIONS (note 16)	49	49
SURPLUS D'APPORT (note 17)	6	6
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	<u>19 758</u>	<u>17 112</u>
	<u>19 813</u>	<u>17 167</u>
	<u>103 720</u>	<u>71 820</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :



Normand Bonin, administrateur



Jacques Arsenault, administrateur



FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

EXPLOITATION (note 19)

	2007	2006
	\$	\$
Bénéfice net	2 818	2 225
Ajustements pour :		
Amortissement des frais de financement reportés (note 20)	65	127
Amortissement (note 21)	1 167	816
Provision pour perte éventuelle sur placements (note 8)	243	107
Perte sur cession d'une propriété immobilière	-	7
Perte de valeur des écarts d'acquisition (note 4)	550	-
Impôts futurs (note 22)	378	(1 464)
	<hr/>	<hr/>
	5 221	1 818
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 19)	<hr/>	<hr/>
	(518)	15 643
	<hr/>	<hr/>
	4 703	17 461

INVESTISSEMENT (note 19)

Acquisition d'entreprises (note 4)	(3 879)	(5 665)
Variation nette des avances	(860)	(750)
Acquisition de placements	(25 989)	(13 231)
Encaissement des placements	3 158	3 767
Investissement dans les propriétés immobilières	(2 119)	(1 443)
Produit de cession d'une propriété immobilière	-	165
Acquisition d'immobilisations corporelles	(218)	(212)
Acquisition d'actifs incorporels	(366)	-
Augmentation des frais reportés	(484)	(1 405)
	<hr/>	<hr/>
	(30 757)	(18 774)
Solde à reporter	<hr/>	<hr/>
	(26 054)	(1 313)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

SUITE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	2007 \$	2006 \$
Solde reporté	<u>(26 054)</u>	<u>(1 313)</u>
FINANCEMENT (note 19)		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(4 990)	4 155
Augmentation de la dette à long terme	31 401	4 428
Remboursement de la dette à long terme	(2 587)	(2 619)
Émission d'actions	4	3
Rachat d'actions	(4)	(2)
Impôt remboursable au titre de dividendes	(172)	(100)
	<u>23 652</u>	<u>5 865</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	(2 402)	4 552
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	<u>(1 561)</u>	<u>(6 113)</u>
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	<u>(3 963)</u>	<u>(1 561)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 1 — STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, fournit des services d'achats de groupe, de publicité et des services opérationnels à ses membres et actionnaires (ci-après les membres).

NOTE 2 — PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la société ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions jugées particulièrement importantes pour la société sont décrites ci-dessous.

Principes de consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la société, ceux de sa filiale en propriété exclusive « Corporation Financière Uniprix / Uniprix Financial Corporation », ainsi que les comptes de ses coentreprises « Unidis ULC » et « Immeuble 2235 Galt Ouest », consolidés proportionnellement.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui touchent les montants présentés dans l'actif et le passif et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

La société enregistre ses produits provenant de la vente de marchandises lorsque celles-ci sont livrées au grossiste.

Les redevances, calculées en fonction des produits des membres, sont inscrites aux résultats lorsqu'elles sont gagnées.

Les produits liés à la publicité, aux services aux membres et aux activités immobilières sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits sont constatés lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces correspondent aux soldes en caisse, au découvert bancaire et à des placements très liquides échéant dans un délai de moins de trois mois.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 2 — PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût moins une provision pour perte éventuelle. Un placement est classé comme étant douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la société n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. De l'avis de la direction, la provision pour perte éventuelle sur placements constatée par la société est suffisante. Celle-ci est constituée par l'examen des placements individuels, en tenant compte de la perte sur créance estimative connexe. La provision correspond au montant requis pour ramener la valeur comptable d'un placement douteux à sa valeur de réalisation estimative déterminée selon les estimations de la direction en fonction du recouvrement prévu et de la juste valeur des garanties obtenues.

Propriétés immobilières

Les propriétés immobilières détenues à des fins de location sont comptabilisées au coût d'acquisition et elles sont amorties sur leur durée de vie utile, selon la méthode du solde résiduel au taux de 4 %.

La propriété immobilière destinée à la vente n'est pas amortie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, durées ou taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Durées ou taux
Bâtisse	Solde résiduel	4 %
Enseigne	Linéaire	10 ans
Mobilier et agencement	Linéaire	10 ans
Équipement	Linéaire	10 ans
Matériel roulant	Linéaire	3 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location-acquisition	Linéaire	3 ans
Équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	Linéaire	5 ans

Frais reportés

Les frais de financement reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du financement à long terme correspondant.

Les frais d'affiliation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue des contrats.

Les incitatifs à la location sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux s'y rapportant.

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 2 — PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Actifs incorporels

Les droits au bail sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie résiduelle des baux.

Les clauses de non-concurrence sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue des contrats.

Le logiciel en développement sera amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans à compter de sa date de mise en service prévue en 2008.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2002 et, depuis cette date, sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situations indiquent qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation vise à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la baisse de valeur s'est produite.

Produits d'exclusivité reportés

Les produits provenant d'ententes d'exclusivité sont reportés et amortis sur les durées des contrats s'y rapportant selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode du passif fiscal selon laquelle des impôts exigibles sont comptabilisés pour les impôts à payer estimatifs de l'exercice courant et des impôts futurs sont comptabilisés pour les écarts temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs. Le taux d'imposition en vigueur est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts futurs qui proviennent des pertes reportées et des écarts temporaires sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 3 — NOUVELLES NORMES COMPTABLES

MODIFICATIONS COMPTABLES

Au cours de l'exercice, l'entité a adopté le nouveau chapitre 1506 « Modifications comptables » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), qui comporte des changements par rapport à l'ancien chapitre 1506. Selon le nouveau chapitre, une entité ne doit changer de méthode comptable que si le changement est imposé par une source première de principes comptables généralement reconnus (PCGR) ou si le changement de méthode a pour résultat d'améliorer la fiabilité et la pertinence des informations fournies dans les états financiers. De plus, la nouvelle norme exige la communication d'informations supplémentaires sur les changements de méthodes comptables, les changements d'estimations comptables et les corrections d'erreurs. Finalement, lorsqu'une source première de PCGR est publiée mais n'est pas appliquée en raison de sa date d'entrée en vigueur, ce fait doit être mentionné ainsi que les effets possibles de son application lorsqu'ils peuvent être déterminés.

L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucun effet sur le bilan et sur les résultats de l'entité.

MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

En 2005, l'ICCA a publié les trois nouveaux chapitres suivants :

Le chapitre 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » qui donne des indications sur le moment où un instrument financier doit être constaté au bilan et comment il doit être mesuré. Il inclut notamment des directives sur le classement des instruments financiers dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Tous les instruments financiers, y compris les instruments dérivés, sont inscrits au bilan à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale et, par la suite, mesurés à la juste valeur, à l'exception des prêts et créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des autres passifs financiers, qui sont évalués au coût après amortissement, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont mesurés à la juste valeur et tous les gains et les pertes découlant de cette réévaluation sont comptabilisés au résultat net dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers disponibles à la vente sont mesurés à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant de la réévaluation sont inclus dans les « Autres éléments du résultat étendu », nouveau poste des états financiers créé par l'application du chapitre 1530 expliqué ci-dessous.

Le chapitre 1530 « Résultat étendu » établit des normes de constatation et de présentation des variations des capitaux propres découlant de transactions ou d'événements sans rapport avec les propriétaires. Conformément à ces normes, un nouvel état financier sera présenté. Le poste « Autres éléments du résultat étendu » comprend les gains et pertes latents sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, les écarts de conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes et les variations de juste valeur de la partie efficace des instruments de couverture des flux de trésorerie. Le « Cumul des autres éléments du résultat étendu » constitue un nouveau poste des capitaux propres.

Le chapitre 3865 « Couvertures » précise dans quelles circonstances il convient d'appliquer la comptabilité de couverture. La comptabilité de couverture consiste à s'assurer que tous les gains, pertes, produits et charges liés à un instrument dérivé ainsi que ceux relatifs à l'élément couvert soient comptabilisés au résultat net au cours de la même période.

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 3 — NOUVELLES NORMES COMPTABLES (SUITE)

MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

En 2006, les chapitres 3862 « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863 « Instruments financiers – présentation » ont été publiés. Ces chapitres remplacent l'actuel chapitre 3861. Ils établissent des normes concernant les informations à fournir relativement à l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière de l'entité ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, de même que les normes de présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers.

Également en 2006, l'ICCA a publié le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital », qui établit des normes relatives à la présentation d'informations sur le capital et la façon dont il est géré. Il décrit les informations à fournir concernant les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité. Il exige également que l'entité indique, s'il y a lieu, si elle s'est conformée aux règles externes en matière de capital et sinon, les conséquences de cette dérogation.

Toutes les modifications de conventions comptables susmentionnées seront d'application obligatoire pour les périodes débutant le 1^{er} octobre 2007 et après et seront appliquées rétrospectivement dans les états financiers, sans retraitement des chiffres comparatifs.

En 2007, l'ICCA a publié le chapitre 3031 « Stocks », qui remplace l'actuel chapitre 3030, et qui est applicable aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2008 et après. Selon les nouvelles normes, l'évaluation des stocks se fera au moins élevé du coût ou de la valeur de réalisation nette. Les seules méthodes de détermination du coût des stocks sont la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS) ou celle du coût moyen pondéré, sauf dans le cas d'éléments qui ne sont pas fongibles, auquel cas la méthode du coût spécifique peut être utilisée. De plus, en cas d'une reprise de valeur des stocks à la suite d'une dépréciation, l'entité pourra annuler la provision pour dépréciation prise antérieurement et ainsi augmenter la valeur comptable afin de ramener ces stocks à leur valeur de réalisation nette, sans toutefois excéder le coût initial.

En 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », dont l'application est obligatoire pour les périodes ouvertes le 1^{er} octobre 2008 et après et qui doit être appliqué rétroactivement avec retraitement des périodes comparatives. Il remplace les chapitres 3062 « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et 3450 « Frais de recherche et de développement » qui sont actuellement en vigueur. Ce chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'informations applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Les normes relatives aux écarts d'acquisition et aux frais de recherche et de développement incluses dans le chapitre 3064 sont similaires aux normes actuelles. Les normes relatives aux actifs incorporels ont cependant été modifiées et contiennent des directives plus précises assurant un traitement plus cohérent de tous les actifs incorporels, qu'ils soient acquis ou générés en interne.

La direction n'a pas encore terminé l'évaluation des incidences de l'adoption de ces modifications de conventions comptables sur les états financiers.

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 4— ACQUISITION D'ENTREPRISES

Au cours de l'exercice, la société a acquis, en coentreprise, la quasi-totalité des actifs et passifs des sociétés « Les Entreprises Noubar Mouradian Inc. », « Estpharm Inc. » et « Jofranet Inc. ». La société a également acquis, en coentreprise, une participation dans « Immeuble 2235 Galt Ouest ».

Le 4 décembre 2006 la société a acquis, en coentreprise, la quasi-totalité des actifs et passifs des sociétés « Groupe J-C Dessureault Inc. » et « Escompte J.C. Dessureault Ltée. ».

La juste valeur des actifs nets acquis se détaille comme suit :

	2007	2006
	\$	\$
Débiteurs	20	-
Stocks	651	641
Immobilisations corporelles	293	216
Propriétés immobilières	2 200	-
Clauses de non-concurrence	-	959
Écarts d'acquisition	3 417	3 966
Passif à court terme assumé	(1 243)	(117)
Dette à long terme assumée	(1 459)	-
	<hr/>	<hr/>
Actifs nets acquis et contrepartie en espèces	3 879	5 665

La variation de la valeur comptable des écarts d'acquisition se détaille comme suit :

	2007	2006
	\$	\$
Solde au début	11 975	8 009
Acquisitions	3 417	3 966
Perte de valeur (1)	(550)	-
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin	14 842	11 975

(1) Au cours de l'exercice, certains points de vente, auxquels les écarts d'acquisition étaient rattachés, n'ont pas renouvelé leur affiliation avec la société. La perte de valeur des écarts d'acquisition a été déterminée en fonction des justes valeurs relatives des points de vente cédés et des points de vente conservés.

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 4— ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

La quote-part des actifs et passifs des coentreprises au 31 décembre 2007 et la quote-part des produits et charges, du bénéfice net et des flux de trésorerie des coentreprises depuis l'acquisition se détaillent comme suit :

	2007	2006
	\$	\$
Actif à court terme	1 519	933
Actif à long terme	12 395	5 160
Passif à court terme	299	344
Passif à long terme	1 357	-
Produits	4 108	180
Charges	4 035	179
Bénéfice net	73	1
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation	(240)	44
Investissement	(5 204)	(5 665)
Financement	(28)	(61)

NOTE 5— IMPÔT REMBOURSABLE AU TITRE DE DIVIDENDES

La société est une « société privée sous contrôle canadien » au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, ce qui peut lui permettre de recevoir le remboursement d'une partie des impôts qu'elle a payés. Le solde cumulé de l'impôt remboursable au titre de dividendes au 31 décembre 2007 est de 311 000 \$. La société pourra bénéficier du remboursement de ce montant à raison de 1 \$ pour chaque tranche de 3 \$ qu'elle versera en dividendes imposables si elle a toujours le statut de « société privée sous contrôle canadien » au moment où les dividendes seront versés.

NOTE 6— DÉBITEURS

	2007	2006
	\$	\$
Clients et membres	33 158	30 679
Provision pour créances douteuses	(2 218)	(826)
	<u>30 940</u>	<u>29 853</u>

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 7 — PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE DESTINÉE À LA VENTE

Au cours de l'exercice, la société a acquis une propriété immobilière louée à un membre. La direction a pris la décision de céder la propriété au cours de l'exercice 2008. La propriété immobilière comprend un terrain de 43 234 \$ et une bâtisse de 570 166 \$, pour un total de 613 400 \$.

NOTE 8 — PLACEMENTS

	2007 \$	2006 \$
À recevoir de sociétés contrôlées par des membres		
Effets à recevoir, sans intérêt, encaissables par versements mensuels de 16 667 \$, échéant de 2008 à 2026	2 977	3 432
Effets à recevoir, intérêts variant de 5,5 % à 7,75 % et de taux préférentiel à taux préférentiel plus 3 %, encaissables par versements mensuels de 1 500 \$ à 10 416 \$, échéant de 2008 à 2016	13 892	5 318
Billets à recevoir à demande, sans intérêt	309	1 570
Avances, sans intérêt, versements variables	3 539	2 622
Billets à recevoir, intérêts à 7 % et au taux préférentiel plus 1,5 %, échéant de 2009 à 2013	5 318	843
Billets à recevoir à demande, intérêts variant de 3 % à 7,5 % et de taux préférentiel à taux préférentiel plus 1,5 %	9 986	731
	<hr/> 36 021	<hr/> 14 516
Autres placements	599	545
Provision pour perte éventuelle	(845)	(602)
	<hr/> 35 775	<hr/> 14 459
Placements réalisables au cours du prochain exercice	9 970	7 454
	<hr/> 25 805	<hr/> 7 005



DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 8 — PLACEMENTS (SUITE)

Le tableau qui suit présente les placements regroupés par date d'encaissement :

	moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	5 ans et plus	sans échéance	Total 2007	Total 2006
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Effets à recevoir							
Sans intérêt	576	1 180	352	579	-	2 687	3 432
Intérêts							
de 5,5 % à 6,5 %	210	369	163	203	-	945	1 397
de 7 % à 7,75 %	520	2 221	1 511	5 555	-	9 807	2 509
de taux préférentiel à taux préférentiel plus 3 %	1 383	1 280	374	103	-	3 140	1 412
Billets à recevoir							
Sans intérêt	-	-	-	-	814	814	1 024
Intérêts							
de 3 % à 7,5 %	5 151	88	35	45	-	5 319	1 382
de taux préférentiel plus 1 % à taux préférentiel plus 1,5 %	10	75	30	-	9 750	9 865	661
Avances, sans intérêt	2 120	854	100	50	-	3 124	2 622
Autres placements	-	-	-	-	74	74	20
	9 970	6 067	2 565	6 535	10 638	35 775	14 459

Les placements douteux et la provision pour perte éventuelle se détaillent comme suit :

Placements douteux

	Montant brut	Provision	Montant net 2007	Montant net 2006
	\$	\$	\$	\$
Effet à recevoir, taux préférentiel, échéant en décembre 2009	136	136	-	-
Billet à recevoir à demande, sans intérêt	705	200	505	193
Billet à recevoir, taux préférentiel plus 1 %, sans échéance	313	100	213	-
Avances, taux préférentiel, encaissables par versements variables débutant en mars 2008	230	115	115	115
Actions privilégiées de « Services PromoPost Inc. »	294	294	-	294
	1 678	845	833	602

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 8 — PLACEMENTS (SUITE)

Provision pour perte éventuelle sur placements

	2007	2006
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	<u>602</u>	<u>495</u>
Radiation	7	-
Augmentation de la provision	<u>236</u>	<u>107</u>
Variation de l'exercice	<u>243</u>	<u>107</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>845</u>	<u>602</u>

NOTE 9 — PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Terrains	1 474	-	<u>1 474</u>
Bâtisses	<u>6 694</u>	<u>1 062</u>	<u>5 632</u>
	<u>8 168</u>	<u>1 062</u>	<u>7 106</u>
	2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Terrains	1 165	-	1 165
Bâtisses	<u>2 626</u>	<u>231</u>	<u>2 395</u>
	<u>3 791</u>	<u>231</u>	<u>3 560</u>

Les produits bruts de location de l'exercice sont de 652 000 \$ (612 620 \$ en 2006).



DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 10—IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2007		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$
Terrain	1 247	-	1 247
Bâtisse	3 870	1 330	2 540
Enseignes	79	53	26
Mobilier et agencement	348	201	147
Équipement	350	28	322
Matériel roulant	10	3	7
Équipement informatique	215	83	132
Améliorations locatives	280	11	269
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location-acquisition	507	398	109
Équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	748	311	437
	<u>7 654</u>	<u>2 418</u>	<u>5 236</u>
	2006		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$
Terrain	1 247	-	1 247
Bâtisse	3 870	1 223	2 647
Enseignes	68	46	22
Mobilier et agencement	335	125	210
Équipement	147	1	146
Matériel roulant	10	1	9
Équipement informatique	169	99	70
Améliorations locatives	24	-	24
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location-acquisition	548	317	231
Équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	412	199	213
	<u>6 830</u>	<u>2 011</u>	<u>4 819</u>

Au cours de l'exercice, la société a fait l'acquisition d'immobilisations corporelles au montant de 40 597 \$ (212 979 \$ en 2006) et l'acquisition de biens loués en vertu de contrats de location-acquisition au montant de 351 815 \$ (131 535 \$ en 2006).

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 11 — FRAIS REPORTÉS

	2007	2006
	\$	\$
Frais de financement	-	65
Frais d'affiliation	1 915	1 622
Incitatifs à la location	144	167
	<u>2 059</u>	<u>1 854</u>

NOTE 12 — ACTIFS INCORPORELS

	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Droits au bail	1 584	1 584	-
Clauses de non-concurrence	959	208	751
Logiciel en développement	366	-	366
	<u>2 909</u>	<u>1 792</u>	<u>1 117</u>
	2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Droits au bail	1 584	1 518	66
Clauses de non-concurrence	959	16	943
	<u>2 543</u>	<u>1 534</u>	<u>1 009</u>

La variation de la valeur comptable des actifs incorporels se présente comme suit :

	2007	2006
	\$	\$
Solde au début	1 009	225
Clauses de non-concurrence à l'acquisition d'entreprises (note 4)	-	959
Logiciel en développement	366	-
Amortissement de l'exercice (note 21)	(258)	(175)
Solde à la fin	<u>1 117</u>	<u>1 009</u>



DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 13 — DÉCOUVERT ET EMPRUNT BANCAIRES

La société dispose d'une marge de crédit autorisée de 25 500 000 \$. La marge de crédit est renouvelable annuellement et porte intérêt au taux préférentiel. Elle est garantie par des hypothèques mobilières de 75 000 000 \$ grevant tous les biens meubles présents et futurs de la société, une cession générale des créances, une garantie constituée aux termes de l'article 427 de la Loi sur les banques ainsi qu'une hypothèque mobilière de 30 000 000 \$ couvrant tous les droits aux baux des pharmacies, et par le produit d'une assurance en faveur de la banque sur les biens cédés en garantie.

La convention d'emprunt stipule que la société doit respecter en tout temps certains ratios et restrictions et qu'elle est limitée pour les cautionnements qu'elle peut donner.

Au 31 décembre 2007, certaines conditions de l'entente de financement n'étaient pas respectées. Cependant, la société a convenu d'une nouvelle entente de financement telle que décrite à la note 15 (1). La nouvelle entente prévoit une marge de crédit autorisée de 25 500 000 \$ dont une tranche de 24 000 000 \$ porte intérêt au taux des acceptations bancaires 1 mois à 6 mois plus 1,75 % ou au taux des acceptations bancaires 6 mois à 1 an plus 2,00 %, et une tranche de 1 500 000 \$ au taux préférentiel plus une majoration de 0,25 %. Une commission de 0,25 % sera calculée sur toute portion de la marge autorisée non utilisée. La nouvelle marge de crédit comprend des garanties semblables à celles existantes au 31 décembre 2007.

NOTE 14 — CRÉDITEURS

	2007	2006
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	13 567	12 999
Redevances perçues d'avance – administrateurs	144	-
Redevances perçues d'avance – autres	749	-
Salaires et charges sociales	622	842
Taxes de vente	240	-
	<u>15 322</u>	<u>13 841</u>

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 15 — DETTE À LONG TERME

	2007	2006
	\$	\$
Emprunts à terme, taux de base plus 0,5 % à 1,25 %, garantis par des hypothèques de premier rang sur les propriétés immobilières et par des hypothèques mobilières grevant tous les biens meubles présents et futurs, remboursables par versements mensuels de 5 692 \$ à 56 225 \$, échéant en 2017 et en 2021, renouvelables en 2011 et 2012 (1)	13 446	964
Emprunts à terme, intérêts variant de 5,95 % à 6,76 %, garantis par des hypothèques de premier rang sur les propriétés immobilières et par des hypothèques mobilières grevant tous les biens meubles présents et futurs, remboursables par versements mensuels variant de 3 958 \$ à 6 250 \$, échéant de 2013 à 2022, renouvelables en 2009 et 2012 (1)	6 154	630
Emprunts à terme, intérêts variant de 5,50 % à 7,37 %, garantis par des hypothèques sur le terrain et la bâtisse, remboursables par versements mensuels de 14 722 \$ en capital plus intérêts, échéant en 2016 (1)	1 590	1 767
Billet à ordre, 7 %, sans modalité de remboursement, garanti en totalité par la filiale	5 125	-
Billet à ordre, taux préférentiel de la Banque du Canada, sans modalité de remboursement	5 000	-
Effets à payer à demande, 7 %	400	400
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, 6 % à 7,80 %, remboursables par versements mensuels de 63 \$ à 7 987 \$, capital et intérêts, échéant de juillet 2009 à juillet 2012	627	491
Financement à terme, 5,95 %, remboursable par versements mensuels de 3 333 \$, garanti par une hypothèque immobilière sur la propriété immobilière destinée à la vente, échéant en 2022, renouvelable en 2012	570	-
Solde à reporter	<u>32 912</u>	<u>4 252</u>

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 15 — DETTE À LONG TERME (SUITE)

	2007	2006
	\$	\$
Solde reporté	32 912	4 252
Effets à payer, sans intérêt, remboursables par versements mensuels variant 0 \$ à 27 083 \$, échéant de 2007 à 2015	3 714	3 931
Emprunt à terme, 5,45 %, garanti par le terrain et la bâtisse situés au 2235 Galt Ouest, Sherbrooke, remboursable par versements mensuels de 15 254 \$, capital et intérêts (1)	1 431	-
Effet à payer, 6,5 %, jusqu'au 30 juin 2011 et taux préférentiel plus 1 % par la suite, remboursable par versements mensuels de 7 353 \$, capital et intérêts, échéant en 2016	575	600
Effet à payer, taux préférentiel, capital et intérêts remboursables en un seul versement en cas de vente de la pharmacie par le membre	188	-
Emprunt, 6,27 %, remboursé au cours de l'exercice	-	597
Avances, sans intérêt, remboursées au cours de l'exercice	-	87
	38 820	9 467
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	13 409	2 780
	25 411	6 687

(1) Ces emprunts à terme sont sujets à des clauses restrictives dont certaines ne sont pas respectées. Cependant, l'institution financière a accepté de ne pas demander le remboursement anticipé en cas de non-respect de ces clauses au 31 décembre 2007. De plus, la société a convenu d'une nouvelle entente de financement le 23 décembre 2008. La nouvelle entente comprend le refinancement des emprunts à terme à des taux fixes de 5,95 % à 6,70 % et au taux préférentiel plus une majoration de 0,75 %. Les emprunts seront garantis par des hypothèques de premier rang sur les propriétés immobilières et par des hypothèques mobilières grevant tous les biens meubles présents et futurs.

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 15— DETTE À LONG TERME (SUITE)

Au 31 décembre 2007, les versements estimatifs à effectuer et les soldes renouvelables au cours des cinq prochains exercices étaient les suivants :

	<u>EXIGIBLES</u>	<u>RENOUVELABLES</u>	
	Dettes à long terme	Obligations découlant de contrats de location-acquisition	
	\$	\$	\$
2008	13 180	266	-
2009	2 644	217	478
2010	2 595	124	-
2011	2 541	89	1 706
2012	2 504	8	10 034
	<u>23 464</u>	<u>704</u>	<u>12 218</u>
Intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	-	77	-
	<u>23 464</u>	<u>627</u>	<u>12 218</u>

NOTE 16— CAPITAL-ACTIONS

Capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions, sans valeur nominale de :

Catégorie A, votantes, participantes, rachetables au gré de la société à 250 \$ l'action

Catégorie B, non votantes, non participantes, rachetables au gré de la société à 8,85 \$ l'action

	2007	2006
	\$	\$
Actions émises		
195 (193 en 2006) actions de catégorie A	49	49

Au cours de l'exercice, la société a émis 17 actions de catégorie A pour une contrepartie en espèces de 4 250 \$ (émission de 12 actions de catégorie A pour une contrepartie en espèces de 3 000 \$ en 2006) et a racheté 15 actions de catégorie A pour une contrepartie en espèces de 3 750 \$ (rachat de 8 actions de catégorie A pour une contrepartie en espèces de 2 000 \$ en 2006).



DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 17— SURPLUS D'APPORT

Le surplus d'apport provient de l'excédent du capital versé des actions de catégorie A sur la contrepartie versée lors du rachat.

NOTE 18— ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la société en vertu de contrats de location-exploitation échéant de 2008 à 2013 totalisent 4 101 206 \$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices :

	\$
2008	1 476
2009	894
2010	631
2011	400
2012	350

Les engagements pris par la société en vertu de baux pour des espaces commerciaux échéant de 2008 à 2022 totalisent 65 750 600 \$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices :

	\$
2008	9 543
2009	9 363
2010	8 491
2011	7 650
2012	6 585

La société sous-loue l'ensemble des locaux reliés à ces baux à ses membres et à des sociétés contrôlées par des membres aux mêmes conditions. Aucun produit de sous-location et aucune dépense de loyer n'ont été présentés dans les résultats de la société, celle-ci n'agissant qu'à titre d'intermédiaire et n'étant pas le principal obligé de ces engagements.

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 19 — FLUX DE TRÉSORERIE

	2007	2006
	\$	\$
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
Débiteurs	(1 067)	13 734
Stocks	20	1
Frais payés d'avance	10	(9)
Créditeurs	149	(4 910)
Produits perçus d'avance	2 945	406
Produits d'exclusivité reportés	(1 145)	6 041
Impôts sur les bénéfices	(1 430)	380
	<u>(518)</u>	<u>15 643</u>
Renseignements supplémentaires		
Intérêts versés	2 174	1 129
Intérêts encaissés	864	167
Impôts sur les bénéfices versés	3 050	2 745
Activités d'investissement et de financement sans incidence sur les flux de trésorerie		
Immobilisations corporelles impayées	89	-

De plus, en vertu d'ententes commerciales conclues avec certains fournisseurs, la société compense les encaissements de certains placements par une réduction des effets à payer à ces fournisseurs. Ces transactions n'ont aucun impact sur les flux de trésorerie de la société et totalisent 1 272 297 \$ (3 322 159 \$ en 2006).

NOTE 20 — FRAIS DE FINANCEMENT NETS

	2007	2006
	\$	\$
Intérêts et pénalités	12	22
Frais bancaires	159	91
Intérêts sur emprunt bancaire	1 810	702
Intérêts sur dette à long terme	414	399
Amortissement des frais de financement reportés	65	127
Produits de placements et intérêts	(936)	(363)
	<u>1 524</u>	<u>978</u>



DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 21 — AMORTISSEMENT

	2007	2006
	\$	\$
Propriétés immobilières	160	98
Immobilisations corporelles	535	403
Frais reportés, autres que les frais de financement	214	140
Actifs incorporels	258	175
	<hr/>	<hr/>
	1 167	816

5

NOTE 22 — IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux combiné effectif des impôts sur les bénéfices de la société est de 32,02 % (32,02 % en 2006). Le rapprochement entre les impôts calculés au taux combiné effectif susmentionné et la provision pour les impôts se présentent comme suit :

	2007	2006
	\$	\$
Impôts au taux combiné effectif	1 486	1 212
Augmentation (diminution) :		
Augmentation (diminution) du taux combiné effectif futur	(67)	38
Éléments non déductibles	346	207
Impôts liés aux exercices précédents	-	(6)
Autres éléments - montant net	61	110
	<hr/>	<hr/>
	1 826	1 561
Composés de :		
Impôts exigibles	1 448	3 025
Impôts futurs	378	(1 464)

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 22 — IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

Les éléments importants de la situation de la société au titre d'actifs et passifs d'impôts futurs sont les suivants :

	2007	2006
	\$	\$
Placements	120	-
Propriétés immobilières et immobilisations corporelles	(98)	(98)
Frais reportés	(557)	(477)
Actifs incorporels	(159)	(75)
Produits d'exclusivité reportés	2 275	2 750
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	184	155
Pertes autres qu'en capital	221	165
Autres	(10)	(66)
	<hr/>	<hr/>
Impôts futurs nets	1 976	2 354
	<hr/>	<hr/>

NOTE 23 — OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la société avec des entités contrôlées par des membres du conseil d'administration au cours de l'exercice :

	2007	2006
	\$	\$
Produits	4 029	3 673

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

À la date du bilan, les soldes suivants sont à recevoir de ces apparentés :

	2007	2006
	\$	\$
Débiteurs	2 740	3 089
Placements	1 636	1 850



DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 24— INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

La société évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La société établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres renseignements. Ces clients respectent les politiques de crédit qui leur sont accordées. Une portion importante des débiteurs est à recevoir de membres. Cependant, la société n'est exposée à aucun risque de crédit important par rapport à un client particulier.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La société a émis des effets et billets à recevoir, elle utilise une marge de crédit et a contracté des emprunts à long terme comportant des taux d'intérêt variables. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la société.

JUSTE VALEUR

La juste valeur des débiteurs, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire et des créditeurs correspond approximativement à leur valeur comptable étant donné leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements à long terme, dont la quasi-totalité a été consentie à des membres, et des effets à payer sans intérêt, dont la totalité est due à des fournisseurs, n'a pas été déterminée puisque ces transactions sont faites dans le cadre de maintien et de développement de relations commerciales et ne reflètent pas nécessairement les conditions qui seraient négociées avec des tiers.

La juste valeur des autres dettes à long terme correspond approximativement à la valeur comptable étant donné que la majeure partie porte intérêt à des taux qui se rapprochent des taux du marché.

NOTE 25— ÉVENTUALITÉS

La société est partie et éventuellement assujettie à des réclamations de tiers dans le cours normal de ses activités se rapportant, entre autres, mais sans s'y limiter, aux réclamations liées à la responsabilité du fait des produits, à la main-d'oeuvre et à l'emploi. Bien que l'issue de ces questions ne puisse être prévue avec certitude, la direction considère actuellement que le risque auquel la société est exposée en raison de ces réclamations et litiges, dans la mesure où ils ne sont pas couverts par les polices d'assurance de la société ou autrement, n'est pas suffisamment important pour être présenté dans les présents états financiers consolidés.

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

NOTE 26 — RÉGIME DE RETRAITE

La société souscrit à un régime enregistré de retraite simplifié à cotisations déterminées pour le bénéfice de ses employés. La cotisation versée par la société correspond à 1 \$ pour chaque 1 \$ versé par l'employé, jusqu'à concurrence de 3 % du salaire brut. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, les cotisations versées par la société totalisaient 181 400 \$ (169 800 \$ en 2006).

NOTE 27 — ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En février 2008, la société s'est engagée, en vertu d'une entente, à financer l'acquisition d'une pharmacie pour un total de 2 300 000 \$.

De plus, la société a accordé un billet à demande de 15 900 000 \$, au taux préférentiel plus 1,5 %. Ce billet est garanti par une caution personnelle de deux pharmaciennes et par l'universalité des actifs de trois pharmacies acquises par ces pharmaciennes. Les fonds avancés ont été financés par un billet à demande de 10 000 000 \$, portant intérêt à 7,5 % et par la marge de crédit.

La société a également octroyé un billet à demande de 1 644 000 \$ au taux préférentiel.

Finalement, la société a signé une offre d'achat pour une bâtisse et un terrain au montant de 300 000 \$. De plus, la société a obtenu un prêt de 300 000 \$, 7 %, remboursable par versements mensuels de 4 513 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2015.

NOTE 28 — CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2006 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2007.



À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés ci-joints de Uniprix inc. et toute l'information contenue dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Lorsqu'il était possible d'appliquer différentes méthodes comptables, la direction a choisi celles qu'elle a jugées les plus appropriées dans les circonstances.

Les principales conventions comptables retenues sont indiquées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés. Les états financiers contiennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement à tous égards importants. La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel et s'est assurée de sa concordance avec les états financiers consolidés.

Uniprix maintient des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs conçus de façon à fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif de Uniprix est correctement comptabilisé et bien protégé.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification.

Le comité de vérification est nommé par le conseil d'administration, et tous ses membres sont des administrateurs externes. Le comité de vérification rencontre périodiquement la direction, ainsi que les vérificateurs externes, afin de discuter des contrôles internes, des questions comptables, de vérification et de présentation de l'information financière, de s'assurer que chaque intervenant remplit correctement ses fonctions et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport des vérificateurs externes. Le comité de vérification fait part de ses constatations au conseil d'administration lorsqu'il approuve la publication des états financiers consolidés à l'intention des actionnaires.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés, au nom des actionnaires, par les vérificateurs externes, Behna, Cormier, Gougeon, Ouellette, S.E.N.C.R.L. conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès au comité de vérification.

Président et chef de la direction,
Chef des opérations financières par intérim



François Castonguay

Aux actionnaires de UNIPRIX INC.

Nous avons vérifié le bilan consolidé de **UNIPRIX INC.** au **31 décembre 2007** et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au **31 décembre 2007** ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Bertha Louise Anger Ouellette S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Montréal
Le 24 mars 2008
À l'exception des notes 13 et 15 datées du 23 décembre 2008



